

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

CHUL: les surveillants cadres sensibilisés sur leurs rôles



Photo: DR

Le DG Dr Vane a rappelé aux agents leurs missions.

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

Le directeur général du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), Marie-Thérèse Vane, a échangé le 18 mai dernier avec les surveillants cadres de la structure dont elle a la charge. Des échanges qui s'inscrivent dans le cadre de la revue mensuelle des services et acteurs majeurs de cette structure hospitalière. Il était question pour la responsable du CHUL de rappeler à cette catégorie de collaborateurs leurs missions dans la tenue des services, l'équilibre fonctionnel de l'hôpital et la prise en charge optimale des patients. Occasion également pour ces agents du secteur santé de souligner

les problèmes rencontrés dans l'exercice de leurs fonctions. Lesquels feront, selon Dr Vane, "l'objet d'un examen minutieux, d'une résolution progressive et concertée, en fonction des priorités". Pour information, les surveillants cadres sont mis à la disposition des départements et services cliniques du CHUL. Notamment afin de gérer le personnel paramédical via les majors et contrôler une certaine logistique et autres équipements de l'hôpital. Ils sont également mis à contribution dans le suivi des activités du service de l'alimentation des malades, relancé en décembre 2019 après une dizaine d'années d'interruption.

Pentecôte: dimanche 23 et lundi 24 mai fériés, chômés et payés

Le Ministre de l'Emploi, de la Fonction publique, du Travail et de la Formation professionnelle, Porte-parole du gouvernement informe les employeurs et les travailleurs ainsi que toute la communauté nationale que, conformément aux dispositions du décret n° 00727/PR/MTEFP du 29 juin 1998 réglementant le régime des jours fériés en République gabonaise et modifié en son article 2 par le décret n° 000484/PR/MTE du 26 mai 2004, les journées du dimanche 23 mai 2021 et lundi 24 mai 2021 marquant respectivement "Pentecôte" et "Lundi de Pentecôte" sont déclarées fériées, chômées et payées sur toute l'étendue du territoire national.

Géologie: retraite méritée pour cinq agents

AN
Libreville/Gabon

CÉRÉMONIE pleine de joie mais aussi d'émotion en fin de semaine dernière à l'esplanade de l'immeuble de la Géologie à Libreville. C'était à l'occasion du départ à la retraite de cinq agents de la Direction générale des études et laboratoires (DGEL). Une entité du ministère du Pétrole créée par décret présidentiel en octobre 1987. Il s'agit de Maria Ayéngoye, 32 ans de service, Georgina Iboumbou 10 ans, Marie-Louise Magonda, 32 ans de

présence, Odette Rebongo, 33 ans, et Gaétan Soundat, 30 ans de service. Le directeur général de la DGEL, Abdul Gafare Safiou, leur a rendu un vibrant hommage, "pour leurs bons et loyaux services rendus à cette institution dans une dynamique d'ensemble porteuse d'espoir". Aussi, a-t-il saisi cette occasion pour remercier les plus hautes autorités du pays pour avoir doté les différents laboratoires des équipements adéquats devant permettre aux agents, dès la prise de leur activité, de faire des analyses optimales, et autres produits liquides en toute sécurité. Au nom des retraités, Maria Ayé-



Photo: Adjai Ntoutourme

Les nouveaux retraités avec quelques responsables de la direction de la Géologie.

ngoye, la voix pleine d'émotion, a remercié tous les anciens dirigeants de la DGEL, avant d'exhorter la relève à être exemplaire et indulgente, mais à avoir surtout la culture du sacrifice pour porter haut le fanion de la DGEL.

MINISTRE DES EAUX, DES FORÊTS, DE LA MER, DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGÉ DU PLAN CLIMAT, DES OBILIS ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ET DU PLAN D'AFFECTATION DES TERRES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

00.0398 / MEFEPEPN / SG / DGEPN / BDC/DC/CE

Communiqué

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public qu'une Etude sur la Biodiversité relative au projet de construction d'ateliers de maintenance des équipements ferroviaires, situés dans la zone industrielle de Barracuda, à Owendo (Province de l'Estuaire) a été déposée auprès de ses services par la SOCIÉTÉ GABON SPECIAL ECONOMIC ZONE (GSEZ).

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sise au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le processus administratif de validation de cette EIE.

Fait à Libreville, le 18 FEV. 2021

Le Directeur Général de l'Environnement et de la Protection de la Nature

Stanislas Stephen

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN) - 5ème étage Immeuble des Eaux et Forêts, 715, Rue Calixte ELONGUEZ (L'ONG) - Boulevard Théophile Oumar BONGOU
BP: 80011 Libreville, Gabon - Tél: (+241) 005 80 95 08 - E-mail: dg@dgepn.gabon